

## APPEL A CANDIDATURE

Tel : 05.61.79.41.66.

E-mail : [mairie-de-melles@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-melles@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-melles.fr](http://www.mairie-melles.fr)

### AUBERGE DU CRABÈRE – LOCATION-GÉRANCE

Au cœur d'un village de montagne authentique, sur le passage du GR10, la commune de Melles (31440) recherche un porteur de projet passionné pour redonner vie à un lieu emblématique : l'Auberge du Crabère.

Seul commerce du village, cet établissement est un véritable lieu de rencontre et de convivialité, essentiel à la vie locale, aussi bien pour les habitants, les résidences secondaires, que pour les touristes, randonneurs et amoureux de la montagne.

#### Un établissement complet et prêt à exploiter

L'auberge dispose de :

- 5 chambres d'hébergement
- une salle de restauration d'environ 25 couverts
- une terrasse agréable et ensoleillée

Elle est entièrement équipée et fonctionnelle, comprenant notamment :

- une cuisine professionnelle équipée
- le mobilier inclus : tables, chaises, lits et équipements d'exploitation

Un atout majeur permettant une prise en main immédiate de l'activité.

#### Un cadre de vie idéal

Le site est idéal pour un couple, une suite située au dernier étage est réservée aux exploitants, permettant un hébergement confortable directement sur site.

#### Un fort potentiel d'activité

Dans un cadre naturel exceptionnel, entre sommets et sentiers de randonnée, l'établissement permet de développer :

- restauration conviviale et locale
- hébergement de montagne
- bar et vie sociale du village
- accueil des randonneurs, touristes et amoureux de la montagne

#### Conditions principales

- Redevance mensuelle : 705 € (révisable annuellement)
- Dépôt de garantie : 1 400 €
- Eau et électricité à la charge du gérant

#### Candidatures

Le dossier de candidature (version papier) est à retirer sur demande auprès de la mairie de Melles – 1 rue Sainte-Barbe – 31440 Melles. Téléphone : 05 61 79 41 66

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h30 – 11h30

Mardi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 8h00 – 12h00

Le dossier est également disponible par voie électronique sur simple demande :

Contact : [mairie-de-melles@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-melles@wanadoo.fr)